

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MAT DE VERRE

Version: 1

Date de la première édition: 09/04/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	MAT DE VERRE
Utilisation de la substance/préparation	Renforcement des résines thermo durcissables
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: +33 (0)5 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique de la substance:	mat de verre
Description de la préparation:	fibres de verre tissées

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	peut irriter
Risque(s) spécifique(s):	ne pas inhaler les fibres

### 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation:	Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou bien utiliser un nettoyant reconnu.
Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

moyen(s) d'extinction approprié(s)	Le produit lui-même ne brûle pas.
moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun.
Risques spéciaux:	Aucun L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	-

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	En cas de formation de poussières, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre:
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	Eviter la contamination des eaux de surface.
Méthode(s) de nettoyage	Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	
- Précaution(s):	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MAT DE VERRE

Version: 1

Date de la première édition: 09/04/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- 
- |                                                              |                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Précaution(s):                                             | Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.                                           |
| - Condition(s) de stockage:                                  | Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. |
| - Matière(s) incompatible(s) à éloigner:                     | .                                                                                                                                   |
| - Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine                                                                                                  |

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- |                              |                                                                                                                                                        |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mesure(s) d'ordre technique: | Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale. |
| Valeurs limites d'exposition |                                                                                                                                                        |
| - Limite(s) d'exposition:    | Non applicable.                                                                                                                                        |
| Contrôles de l'exposition    |                                                                                                                                                        |
| Protection respiratoire      | masque protecteur                                                                                                                                      |
| Protection des mains         | gants de coton secs                                                                                                                                    |
| Protection de la peau        | Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.                                                                                                 |
| Protection des yeux          | lunettes de protection                                                                                                                                 |
| Mesure(s) d'hygiène:         | Conserver les vêtements de travail séparément.                                                                                                         |

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations générales

- |          |                 |
|----------|-----------------|
| Aspect   | ftissu de verre |
| Couleur: | blanc           |
| Odeur    | sans odeur      |

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- |                                  |                                                                           |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| pH                               | Non applicable.                                                           |
| Point / intervalle d'ébullition: | Non applicable.                                                           |
| Point d'éclair:                  | pas de point d'éclair                                                     |
| Température de décomposition:    | >1250°C                                                                   |
| Limites d'explosivité:           | Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence. |
| Densité relative (eau = 1):      | 2,6g/cm <sup>3</sup>                                                      |
| Viscosité:                       | Non applicable.                                                           |
| Hydrosolubilité:                 | non applicable                                                            |
| Liposolubilité:                  | non applicable                                                            |
| Solubilité aux solvants:         | non concerné                                                              |

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- |                                       |                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Condition(s) à éviter                 | La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.                                                                  |
| Produit(s) de décomposition dangereux | Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote. |

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- |                             |                                                              |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Information(s) générale(s): | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| Toxicité aiguë              |                                                              |

- 
- |                         |                                                                                                       |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Contact avec la peau: | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MAT DE VERRE

Version: 1

Date de la première édition: 09/04/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- Contact avec les yeux: Pas d'irritation des yeux.  
- Ingestion: Données non disponibles.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- Effets sur l'environnement: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
- Effets nocifs divers

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
- Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
- Autres informations

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information(s) générale(s): non réglementé
- numéro ONU Non applicable.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Étiquetage: non réglementé
- N° CEE: Non applicable.
- Symbole(s): Aucun selon les directives CEE.
- Phrase(s) R: Aucune selon les directives CEE. □
- Phrase(s) S: Aucune selon les directives CEE. □

### 16. AUTRES INFORMATIONS

- Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CEE.
- Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E.E. que nationales et communautaires.  
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.  
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
- Utilisation de la substance/préparation renforcement de résines thermo durcissables
- Restriction(s) d'emploi recommandée(s) Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
- Historique
- Date de la première édition: 09/04/2003
- Version: 1
- Réalisé par: Sds